

TD chapitre 4 : l'UEM dans la globalisation
Gilles Guégan-Académie de Rennes

Objectifs pour l'élève:

Etre capable de :

- Réinvestir les connaissances et les mécanismes de l'interdépendance des économies nationales, dans le cadre de l'intégration économique et monétaire européenne à partir d'un raisonnement en situation.
- Traiter le sujet proposé par la construction d'un argumentaire et d'un contre argumentaire démonstratif,
- D'affirmer des arguments, de les expliquer et de les illustrer ou d'apporter des preuves ainsi que de contre argumenter ces mêmes arguments,
- D'organiser et d'articuler les arguments et contre arguments entre eux par parties et sous-partie de manière logique et organiser pour éviter de passer d'un thème à un autre sans progression logique dans le traitement du sujet,
- S'auto évaluer concernant la force pertinente de l'argumentation et défendre son argumentation face à une réfutation et au bilan effectué par d'autres sur l'argumentation développée ,
- De savoir exploiter des documents et son cours pour construire un argumentaire,
- De rechercher des gains à l'échange pour affiner son argumentaire ou pour construire un contre argumentaire, après un questionnement individuel pour cerner le sujet en groupe après une réflexion .

Sujet à traiter : Les difficultés des coordinations des politiques européennes peuvent elles être un frein à l'expérience européenne d'intégration économique et monétaire?

Variante (plus large que le programme) Les difficultés des coordinations des politiques européennes peuvent elles être un frein à l'expérience européenne d'intégration économique et monétaire? (croisement des regards : Europe sociale, économique et politique), travail sur le croisement des regards possibles.

Organisation du travail et mise en situation dans le but de structurer un plan de type dissertation par la coopération et l'échange argumenté entre 2 groupes opposés et un groupe coordinateur.

- Phase préparation : 1 td de 1 heure de travail de questionnement et de structuration de l'argumentaire selon la « thèse » choisie de défendre.

Travail individuel et en 2 groupes distincts (les aspects « pour un frein » et les aspects « contre un frein », les 2 groupes ne communiquant qu'à l'intérieur de chaque groupe) de construction du raisonnement argumenté et un troisième groupe est chargé de matérialiser le plan en 2 parties (les arguments des 2 groupes) , les sous parties et les arguments en demandant des éclaircissements si nécessaires (confidentialité du plan)

- Phase 2 : 1 td de 1 heure : debriefing oral

Mené par le troisième groupe qui introduit le sujet et fera la conclusion, les arguments sont dévoilés par chaque groupe, sans qu'il puisse y avoir de réaction de l'autre groupe ; par contre, le 3^{ème} groupe meneur peut demander de préciser les arguments, les explications et le vocabulaire ou les mécanismes proposés.

En deuxième partie de la 2^{ème} phase, interaction entre les groupes, arbitrés par le groupe meneur qui consiste à réfuter et justifier les arguments affirmés et expliqués au préalable.

Bilan de l'argumentation de chaque groupe qui défend sa « prestation », puis le groupe meneur fait une conclusion en fonction des développements et désigne le groupe ou les deux groupes, ou par sous-partie, détenant « la force argumentaire ».

DOSSIER DOCUMENTAIRE ELEVES

- **Document 1 les pays européens s'affaiblissent mutuellement : Patrick Artus, Natexis banque**

2 décembre 2014–N° 965

<http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=80483>

- **document 2 : la Stratégie Europe 2020 en bref**

source : http://ec.europa.eu/france/news/evenements/europe-2020/index_fr.htm

Pourquoi une stratégie Europe 2020

Alors que le monde sort de la plus forte récession économique connue depuis les années 30, la stratégie Europe 2020 dévoile les réponses européennes pour rebondir après la crise qui a dévoilé les faiblesses économiques structurelles de l'Europe et faire face aux contraintes de la mondialisation, de la raréfaction des ressources et du vieillissement de la population. La Commission européenne estime que ces problèmes peuvent être surmontés, à condition que l'Europe s'engage sur la voie de la transformation qui fera d'elle un marché plus innovant et respectueux de l'environnement, favorisant le bien-être social.

La coordination de l'Union européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive offre trois priorités majeures pour renforcer l'économie européenne : développer une économie basée sur la connaissance et l'innovation ; promouvoir une économie renouvelable, plus verte et plus compétitive et une croissance inclusive ; soutenir une économie créatrice d'emplois, de cohésion sociale et territoriale.

Les axes de la stratégie Europe 2020

Les grands axes de la stratégie sont la promotion des industries sobres en carbone, l'investissement dans le développement de nouveaux produits, l'exploitation des possibilités de l'économie numérique et la modernisation de l'éducation et de la formation.

L'Union a également fixé 5 objectifs liés entre eux pour guider et orienter les progrès :

- remonter le taux d'emploi à au moins 75 % contre 69 % aujourd'hui ;
- consacrer 3 % du produit intérieur brut à la recherche et au développement, au lieu des 2 % actuels, qui laissent l'Union loin derrière les Etats-Unis et le Japon ;
- réaffirmer les objectifs de l'Union européenne en matière de lutte contre le changement climatique (dits "20/20/20"), qui sont déjà parmi les plus ambitieux du monde ;
- proposer de réduire le taux de pauvreté de 25 %, ce qui reviendrait à faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté ;
- améliorer les niveaux d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10 % et en portant à 40 % la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent.

Pour une meilleure gouvernance

Pour réaliser les transformations voulues, la stratégie Europe 2020 propose aux Etats membres d'adopter des objectifs nationaux à travers la mise en place de programmes de réforme propres à chacun d'eux. Par ailleurs, la stratégie Europe 2020 sera institutionnalisée dans un ensemble de lignes directrices intégrées. La Commission suivra les progrès accomplis et avertira les pays qui ne prendraient pas les mesures appropriées. Elle s'attache également à ce que la société civile, les parlements nationaux et les partenaires sociaux soient associés à la mise en œuvre de la stratégie.

La stratégie envisage sept initiatives phares qui visent à stimuler les progrès en termes de croissance et d'emploi, par exemple, l'instrument européen de micro financement grâce auquel l'UE a approuvé 45 000 microcrédits aux chômeurs et aux petites entreprises le 8 mars 2010.

Il s'agit également de favoriser des programmes visant à améliorer les politiques de recherche et développement et à faciliter le financement de la R&D, à accélérer le déploiement de l'internet à haut débit, et à promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. A cet égard, la Commission a annoncé qu'elle allait investir près de 6,4 milliards d'euros dans la recherche et l'innovation, soit le plus grand investissement jamais réalisé par l'Europe dans ce domaine.

Après l'aide européenne apportée à la Grèce pour pallier la crise, la stratégie Europe 2020 prend encore plus de sens et le Conseil européen réuni en juin a réaffirmé les objectifs d'une croissance intelligente, durable et inclusive, avec la mise en place d'une gouvernance économique, tout en insistant sur la nécessité pour les Etats membres d'assainir leurs finances publiques.

- **Document 3. Les difficultés spécifiques de la politique conjoncturelle dans la zone euro.**

La construction européenne offre un modèle institutionnel original, à mi-chemin entre la fédération et la confédération. La constitution américaine affirme en préambule l'unité nationale à travers la formule « Nous, Peuple des Etats-Unis » : l'Union européenne demeure quant à elle une mosaïque de communautés nationales qui ont consenti des transferts de souveraineté à des institutions mais ont conservé de larges prérogatives nationales. La Banque centrale européenne (BCE) demeure une institution fédérale dans une Europe qui ne l'est pas, et aucun pouvoir exécutif européen ne peut se prévaloir de la légitimité du suffrage universel à l'instar du président des Etats-Unis. Sur le plan économique, l'Europe semble paralysée par son architecture institutionnelle : la politique économique est plus complexe du fait que la stratégie monétaire de la Banque centrale doit composer avec une pluralité de politiques budgétaires nationales au sein de la zone euro. Un jeu non coopératif peut se développer entre la Banque centrale et les Etats membres : par exemple, si un pays tolère un déficit budgétaire élevé afin de stimuler son activité économique, le relèvement des taux d'intérêt face au risque d'inflation est susceptible de ralentir l'activité économique de toute la zone euro (...) Si les institutions européennes ont affirmé leur préférence pour la stabilité macroéconomique (lutte contre l'inflation, équilibre budgétaire, contrôle de l'endettement public), les Etats-Unis ont mobilisé la politique monétaire et la politique budgétaire pour maintenir la croissance et le plein emploi. La combinaison de la politique monétaire et de la politique budgétaire (le « policy mix » en termes anglo-saxons), s'avère plus aisée (...) Par ailleurs, le budget fédéral permet une redistribution plus efficace lorsqu'un Etat fédéré subit une crise: il représente environ 20% du PIB aux Etats-Unis contre seulement 1% en Europe. Le budget européen ne permet donc guère d'actions compensatrices (l'harmonisation de la fiscalité est loin d'être achevée) et la mobilité du travail est plus faible en raison de la persistance des barrières linguistiques et culturelles. Les déplacements de la main-d'œuvre américaine au gré des opportunités d'emplois sont nettement plus fréquents qu'entre les pays d'Europe, où les échanges ont progressé au fil du temps mais restent limités.

Laurent Braquet,

L'économie américaine, collection « Thèmes & débats », Bréal, 2009.

(*) Dans le cas d'un jeu non-coopératif dans la zone euro, un Etat peut décider de mener une politique conjoncturelle pour relancer son économie sans tenir compte de la situation des autres pays et des règles qui limitent les déficits publics et les dettes publics inscrites dans les textes européens. On dit alors

qu'il mène une stratégie de « cavalier seul ».

• **document 4 : Pourquoi la zone euro fait du surplace ?**
les échos, Catherine Chatignoux / Chef de service adjointe | Le 14/11 à 06:00

Cinq ans après les débuts de la crise grecque, la zone euro ne parvient pas à décoller et les conjoncturistes ne cessent de revoir leurs projections de croissance à la baisse. Cette déprime durable est lourde de conséquences politiques.

Comment se fait-il que la zone euro soit aussi déprimée ? On veut bien croire que la violente crise de la dette, en détruisant des centaines de milliards d'actifs, ait réduit mécaniquement la « croissance potentielle » des économies qui la composent. Mais à peine remis de cette tempête financière, voilà que l'on brandit le risque d'une rechute ! Les Etats-Unis font, de leur côté, un retour en fanfare, même si l'exploitation du gaz de schiste est pour beaucoup dans ce nouveau miracle économique. Le Royaume-Uni affiche lui aussi une santé insolente et renoue avec le plein-emploi. Les économistes ont beau jurer que la croissance outre-Manche est artificielle et que, tôt ou tard, le pays en paiera le prix, il y a de quoi s'interroger.

Que la zone euro, cinq ans après les premiers soubresauts de la crise grecque, ne parvienne pas à décoller et que, semestre après semestre, les conjoncturistes revoient à la baisse leurs projections de croissance est inquiétant et lourd de conséquences politiques. Entre autres boulets, la zone euro traîne une croissance anémique (0,8 % cette année, 1,1 % l'année prochaine), un chômage élevé (11,6 %), une dette en hausse constante depuis le début de la crise - elle frôle les 100 % du PIB -, le tout risquant d'alimenter une dangereuse déflation. Cherchez l'erreur... Il ne s'agit pas de jouer les donneurs de leçons et de refaire l'histoire après coup, mais de comprendre comment et pourquoi, dans une zone monétaire complexe, les bonnes décisions n'ont jamais été prises au bon moment. Pourquoi même, parfois, les choix ont été faits au mépris de l'intérêt général. Passons rapidement sur l'épisode de la dette grecque et des premières attaques des marchés contre les dettes souveraines. La plupart des économistes sont convaincus qu'il aurait suffi, à l'époque, d'une double décision pour tuer dans l'oeuf la crise de confiance naissante : annoncer la mutualisation de la dette grecque et faire de la BCE le prêteur en dernier ressort sur le marché des obligations gouvernementales. Mais aucune de ces deux options n'a été retenue. La première a été refusée par l'Allemagne, qui ne voulait pas payer pour la Grèce ou, plutôt, voulait faire payer les Grecs pour leur inconséquence, même si, au final, le coût de la crise a été beaucoup plus élevé pour tous. La deuxième était interdite par les traités, donc taboue aux yeux de Berlin.

La généralisation des politiques d'austérité a sans doute constitué la plus grosse erreur de gestion de la crise. Pressés de calmer la fureur des marchés, qui menaçaient de couper l'accès aux crédits des Etats les plus fragiles - Grèce, Irlande Portugal, Espagne, Italie -, les dirigeants de la zone euro, la BCE et le FMI ont imposé à partir de 2010 des plans d'austérité draconiens, persuadés que de la vertu budgétaire renaîtrait la confiance. Mais cet excès de discipline - y compris en Allemagne, qui s'est dotée d'une stricte règle d'or budgétaire - a eu raison de la reprise de 2010-2011. Le FMI a fini par reconnaître, fin 2012, qu'il avait eu la main un peu lourde et que les coupes budgétaires opérées de concert dans de nombreux pays de la zone euro avaient eu un effet récessif bien plus important qu'anticipé. Il était trop tard : la Grèce et l'Irlande se débattaient alors dans une récession sans précédent. La leçon n'a été qu'à moitié retenue dans les cénacles européens. La pression s'est un peu relâchée, certains pays ont

bénéficié d'un répit pour réduire leur déficit public, mais aujourd'hui encore les politiques budgétaires restent contraignantes. Le psychodrame provoqué par l'examen de passage du budget français pour 2015 devant la Commission européenne l'a confirmé : l'heure reste à la consolidation budgétaire, alors même que la croissance est quasiment à l'arrêt en France (0,1 % au dernier trimestre, 0,3 % pour 2014). Chacun a noté pourtant que les marchés ne redoutent plus aujourd'hui de défaut sur les dettes européennes ; c'est la croissance qu'ils réclament ! D'où l'incompréhension vis-à-vis d'une autre constante européenne depuis le début de la crise : l'absence d'une politique monétaire franchement bienveillante. Le bon sens voudrait que, lorsque les budgets sont contraints, la politique monétaire se fasse accommodante, voire agressive. Ce « policy mix » idéal n'a pas été mis en place en Europe. La Banque centrale européenne a laissé la zone euro s'anémier à partir de 2012 en laissant son bilan se contracter. Résultat, la voilà obligée aujourd'hui de ressortir son arsenal de rachats d'actifs pour contrer les risques de déflation. Les Etats-Unis, eux, ont mieux manoeuvré. Quand les banques commerciales ont réduit leurs crédits, la Réserve fédérale a mis le paquet et chacun loue aujourd'hui l'habileté de sa politique.

Ces réponses inadaptées à la crise ne sont pas le fruit de l'incompétence. Elles résultent d'un double malentendu entre la France et l'Allemagne. D'abord, une tension entre la règle, d'un côté, et la politique, de l'autre. Pour Berlin, le respect des traités vaut crédibilité et confiance, et doit être assumé, quel qu'en soit le coût. Pour Paris, les traités doivent pouvoir se plier aux réalités économiques. L'autre divergence porte sur les remèdes les plus pertinents à la crise. La chancelière allemande privilégie les réformes structurelles et la recherche de compétitivité. Elle ne voit pas de contradiction entre des budgets serrés et la croissance. Le président français voudrait que la zone euro fonctionne davantage en dynamique et moins en silos, chacun chez soi. Ce sont ces désaccords, présents depuis le début de la crise, qui freinent le retour de la croissance.